

HAFFNER ENERGY

**PARTENAIRE DE LA RÉINDUSTRIALISATION
DES TERRITOIRES, PRÉSENTE SON PROJET DE PREMIÈRE
USINE ET SON CENTRE D'ESSAIS ET DE FORMATION
AU CŒUR DE LA RÉGION GRAND EST**



 **Haffner Energy**

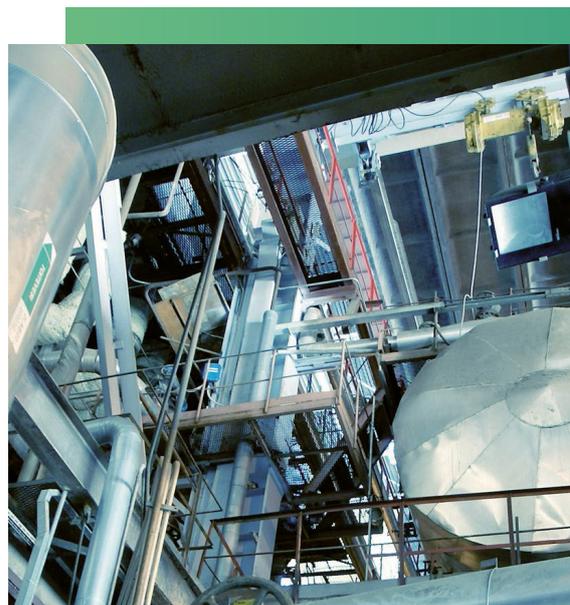
HAFFNER ENERGY, ACTEUR DE LA DÉCARBONATION ET DE LA RÉINDUSTRIALISATION VERTE

Après avoir franchi une première étape dans son industrialisation avec l'acquisition de la société Jacquier en juin 2023, Haffner Energy est heureuse d'annoncer aujourd'hui avoir bouclé la première étape de financement de son projet fondateur de première usine de grande capacité (Gigafactory) à Saint-Dizier (Haute-Marne), où seront fabriqués et assemblés ses modules de production de gaz et d'hydrogène renouvelable, grâce au soutien de l'Etat à travers le programme France 2030 opéré par Bpifrance et de ses partenaires institutionnels locaux parmi lesquels la région Grand Est et le GIP Haute-Marne. En parallèle, Haffner Energy a engagé un autre projet structurant à court-terme avec l'implantation d'un centre d'essais et de formation à des fins de recherche et développement à Marolles, à proximité immédiate de son siège social de Vitry-le-François et au cœur du Territoire d'industrie du « Pays Vitryat » (Marne).

Alors que le Gouvernement vient de sélectionner 183 nouveaux territoires dans le cadre de son programme « Territoires d'industrie » visant la réindustrialisation de la France, **HAFFNER ENERGY** réaffirme plus que jamais son engagement à contribuer durablement à l'objectif de reconquête industrielle et de développement des territoires au travers de ces deux projets stratégiques.

Acteur de la transition énergétique depuis plus de 30 ans avec un fort ancrage dans la région Grand Est, **HAFFNER ENERGY** conçoit et fournit des solutions pionnières de décarbonation pour les acteurs de la mobilité, de l'industrie et les collectivités.

Spécialiste de la valorisation énergétique de la biomasse, avec plus de 30 projets de cogénération (600 MW) réalisés en France et en Europe, **HAFFNER ENERGY** a développé une expertise unique dans la conception, l'ingénierie, et la construction d'équipements innovants permettant la production d'énergies renouvelables par un procédé inédit de thermolyse de la biomasse. Cette technologie propriétaire, protégée par 15 familles de brevets, consiste à utiliser une chaleur indirecte (en l'absence d'oxygène à la différence de la pyrolyse) pour entraîner la décomposition thermique de n'importe quel type de biomasse durable et de déchets organiques et en extraire le gaz et l'hydrogène qu'elle contient. Ce procédé industriel ne cesse d'être perfectionné et connaît déjà trois déclinaisons : SYNOCA®, une solution de production de gaz de synthèse renouvelable, HYNOCA®, une solution dédiée à la production d'hydrogène renouvelable et enfin SAFNOCA® qui permet la production de carburants d'aviation durables.



Haffner Energy résolument engagée en faveur de la réindustrialisation durable des territoires

Haffner Energy annonce la 1^{ère} étape de financement de son projet de première usine « FactorHy » à Saint-Dizier, grâce au soutien de l'Etat via le programme de France 2030, opéré par Bpifrance

Confiante dans les perspectives offertes par la contribution de ces solutions aux enjeux de réindustrialisation et de décarbonation des territoires, **HAFFNER ENERGY** a franchi une première étape de son industrialisation en juin 2023 avec l'acquisition de son partenaire **JACQUIER**, une entreprise familiale spécialisée dans la chaudronnerie industrielle et la mécanique générale située à Frignicourt dans la Marne, à quelques kilomètres de son siège social de Vitry-le-François. Cette acquisition prolonge et renforce un partenariat engagé avec la société **JACQUIER** depuis 2017 pour la fabrication et l'assemblage d'équipements stratégiques destinés aux modules de production d'hydrogène et de gaz renouvelables développés par Haffner Energy.



L'intégration de **JACQUIER** a permis à **HAFFNER ENERGY** de se doter d'un premier outil industriel performant pour répondre à l'accélération de la demande pour des solutions de décarbonation en France et à l'international. Elle apporte également une expertise technique supplémentaire dans la validation des procédés par le biais de tests additionnels sur la technologie, un contrôle renforcé de la qualité et des coûts des modules livrés aux clients, ainsi qu'une meilleure maîtrise de sa propriété intellectuelle. Grâce à ces nouveaux moyens de production et d'assemblage, **HAFFNER ENERGY** a pu franchir une étape importante dans son déploiement industriel et a conforté ses ambitions stratégiques ainsi que sa volonté de participer concrètement aux efforts de réindustrialisation des territoires.



La forte ambition de **HAFFNER ENERGY** de mettre à l'échelle industrielle sa technologie et ses solutions de décarbonation se traduit également par un projet de plus grande envergure avec le déploiement de sa première usine d'assemblage de grande capacité, tel que la Société l'avait annoncé lors de son introduction en bourse en février 2022. Ce projet de gigafactory marquera un nouveau cap stratégique pour la société.

Philippe Haffner, Président-directeur général de Haffner Energy, explique les ambitions de ce projet structurant pour l'avenir de la société :



« La technologie déployée par Haffner Energy jouera un rôle déterminant pour la décarbonation et l'accélération de la transition énergétique au plan international. Haffner Energy sera en capacité d'adresser un marché de plus en plus vaste à la condition de disposer d'un outil industriel agile et performant. Notre Gigafactory et notre centre d'essais et de formation permettront de répondre de façon rapide et adaptée à la demande de nos clients tout en garantissant la qualité des produits, et en préservant la confidentialité liée à la propriété intellectuelle unique d'Haffner Energy. Nous sommes ravis de lancer ces investissements très structurants au sein du territoire qui accueille le siège social d'Haffner Energy. Je tiens à remercier tous nos partenaires et les élus qui soutiennent unanimement ce projet industriel et qui nous accompagnent depuis des mois dans la réussite de son déploiement. »

Ce projet a fait l'objet du dépôt d'une candidature dans le cadre de l'appel à projets « Première Usine » de France 2030, opéré par Bpifrance à l'automne 2022. Au terme d'un processus de sélection exigeant, **HAFFNER ENERGY** est particulièrement fière d'annoncer que son projet de gigafactory « FactorHy » a été retenu.



Cette reconnaissance obtenue, **HAFFNER ENERGY** bénéficiera de 5,9M€ sous la forme de subventions et d'avances remboursables pour financer son projet.

« Pilote du projet FactorHy depuis près d'un an, je suis particulièrement fière de dévoiler cette nouvelle étape de l'Histoire et du développement de Haffner Energy. Je tiens à remercier les services de l'Etat, les collectivités, les élus, ainsi que nos partenaires publics et privés avec qui nous avançons main dans la main dans la réussite de ce projet stratégique pour la société. Après l'acquisition de Jacquier en juin 2023, Haffner Energy prouve une nouvelle fois qu'elle est résolument engagée dans la réindustrialisation verte des territoires. »



LAURE BOURDON
Directrice de cabinet
de Philippe Haffner





« Je suis très heureux d'assister aux succès de la société Haffner Energy, avec le soutien de France 2030 qui a été présent à chaque étape de développement de l'entreprise. Après avoir été soutenu en 2018 par une aide France 2030 (PIA) opérée par l'Ademe, pour développer un premier démonstrateur, l'entreprise est passée à un démonstrateur à l'échelle 1, à Strasbourg, avec le soutien de la région Grand-Est. Enfin Haffner Energy vient de bénéficier d'une nouvelle aide de France 2030 pour construire une première usine d'assemblage, de grande capacité, de ses modules de production de biogaz et d'hydrogène renouvelable dans la région Grand Est.

Les marchés de la société sont prometteurs, en particulier à l'international, où sa technologie jouera très certainement un rôle important. Je me réjouis déjà de ses succès commerciaux à venir mais aussi de sa contribution importante pour décarboner notre économie car sa technologie alternative de production de l'hydrogène, sous réserve de la disponibilité locale de la biomasse, peut compléter utilement la production par électrolyse et garantir le déploiement de l'hydrogène sur notre territoire. »



BRUNO BONNELL
secrétaire général
pour l'investissement en charge
de France 2030

Un an et demi après son introduction en bourse, **HAFFNER ENERGY** entend ainsi poursuivre son industrialisation au cœur de la Région Grand Est et participer à la réindustrialisation et à la transition écologique et énergétique des territoires en s'implantant au cœur du Territoire d'industrie « Sud Meuse Nord Haute-Marne », dans le parc d'activité de référence de Saint-Dizier, à proximité immédiate du projet CIGEO.



Ce projet recueille le soutien unanime des élus du territoire :



QUENTIN BRIÈRE

Maire de Saint-Dizier et Président
de la Communauté d'agglomération
du Grand Saint-Dizier

« Le choix de l'implantation d'une usine d'assemblage sur le Grand Saint-Dizier illustre l'attractivité de notre territoire en cohérence avec son identité industrielle. Ces dernières années, Saint-Dizier connaît une dynamique certaine avec des entreprises qui choisissent notre territoire pour s'y installer ou se développer. Ce projet vient confirmer ce savoir-faire historique de notre territoire. Je remercie Haffner Energy pour les perspectives qu'offre ce beau projet tant d'un point de vue économique que pour l'emploi local. Je suis très heureux de voir cette activité de pointe s'installer dans notre ville, territoire accueillant le projet CIGEO qui expérimente à grande échelle les enjeux de transition écologique et énergétique ».

« L'innovation industrielle et les questions énergétiques sont au cœur des enjeux de notre industrie et de nos mobilités. J'ai souhaité que le GIP Haute-Marne, acteur central de l'accompagnement économique de CIGEO, puisse être aux côtés de Haffner Energy pour déployer à Saint-Dizier ce projet d'implantation industrielle. Les compétences industrielles de notre tissu économique seront renforcées avec l'implantation de Haffner Energy qui porte un projet innovant au service de la réindustrialisation de notre territoire ».



NICOLAS LACROIX

Président du GIP Haute-Marne et
Président du Conseil départemental
de Haute-Marne

Avec cette première étape franchie avec le soutien de Bpifrance, Haffner Energy avance dans la concrétisation de son projet, d'une part en complétant son financement grâce à ses partenaires publics et privés, d'autre part en travaillant sur un Schéma Directeur Industriel. Des détails sur cette usine, dont le projet devrait démarrer mi-2024 pour aboutir en 2026, seront communiqués une fois ces étapes complémentaires franchies.



| Un futur centre d'essais et de formation à Marolles

Afin de poursuivre son déploiement industriel et commercial, **HAFFNER ENERGY** entend également étendre son activité par l'implantation d'un centre d'essais et de formation à proximité immédiate de son siège social de Vitry-le-François et au cœur du Territoire d'industrie du « Pays Vitryat ».

Ce projet se déclinera en deux étapes :

- à court-terme et dès début 2024, l'implantation d'un démonstrateur nouvelle génération à des fins d'essais pour tester tous les types de biomasse de ses clients dans une logique de développement commercial et d'amélioration continue de sa technologie, et ;
- à moyen-terme l'implantation d'un centre de formation à destination des clients et des salariés de **HAFFNER ENERGY**.

Lors de sa séance du 26 septembre dernier, la Communauté de Communes de Vitry, Champagne et Der a ainsi autorisé **HAFFNER ENERGY** à lancer des études préalables et à faire procéder à la réalisation de fouilles archéologiques sur la parcelle visée située sur la zone industrielle de Vitry Marolles.

Ce nouvel outil permettra à **HAFFNER ENERGY** de bénéficier de moyens dédiés pour réaliser des tests et essais à destination de ses clients et prospects sur un démonstrateur nouvelle génération produisant dans un premier temps, du gaz renouvelable à partir de résidus de biomasse, et dans un second temps, de l'hydrogène renouvelable.



« Notre technologie, par ses innovations brevetées et ses 30 ans d'expérience, apporte une réponse inédite, compétitive, et opérationnelle pour l'accélération de la décarbonation. Pour faciliter son appropriation par les acteurs du territoire et son déploiement industriel rapide, nous avons besoin de proposer à nos équipes et à nos partenaires un centre d'essais et de formation en plein cœur de notre territoire d'implantation. Ce sera chose faite très prochainement et nous nous réjouissons de cette perspective qui nous aidera à accélérer le déploiement de nos différentes solutions, pour répondre aux besoins croissants du marché. »



MARC HAFFNER
Co-fondateur et Directeur
général délégué en charge
de la technologie
de Haffner Energy

Ce projet, qui verra le jour dès début 2024, fait lui aussi l'objet d'un soutien unanime des élus et partenaires institutionnels du territoire.

Il s'inscrit dans la droite ligne des priorités du Territoire d'industrie du « Pays Vitryat » parmi lesquelles : le développement de la démarche de Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences Territoriale et la mise en œuvre de l'offre de formation associée, l'approfondissement de la démarche d'écologie industrielle territoriale du territoire, l'accompagnement des filières innovantes avec le développement de la bioéconomie, ou encore le soutien et l'accompagnement des projets industriels en faveur de la décarbonation.



JEAN-PIERRE BOUQUET
Président de la Communauté
de Communes de Vitry, Champagne
et Der où se situe la commune
de Marolles et Didier Noblet,
Maire de Marolles

« La Communauté de Communes Vitry, Champagne, et Der accompagne et soutient depuis des années l'aventure de Haffner Energy, pépite d'innovation industrielle, incubée au sein de la Fabrique à Vitry-le-François. Elle a intégré dans toutes ses stratégies l'innovation, la transition énergétique, et la décarbonation des process. Le territoire Vitryat a une culture industrielle profonde, ancrée autour de la zone de Vitry Marolles. Logiquement, la Commune de Marolles et la Communauté de Communes de Vitry, Champagne et Der sont donc engagées et mobilisées pour accompagner la dynamique de Haffner Energy, en complémentarité avec notre bassin de vie. »



| Haffner Energy, partenaire de « Territoires d'industrie » dans la région Grand Est

Le 9 novembre dernier, à l'occasion de l'Assemblée générale des Territoires d'industrie organisée à Chalon-sur-Saône, la nouvelle cartographie 2023-2027 des Territoires d'industrie a été dévoilée. Près de 183 territoires lauréats sont désormais engagés jusqu'à 2027 pour une reconquête industrielle durable autour de quatre nouveaux axes : accélérer la transition écologique et énergétique des Territoires d'industrie, faire des territoires des écosystèmes d'innovation ambitieux, lever les freins au recrutement et développer les compétences dans les territoires industriels attractifs, et enfin mobiliser un foncier industriel adapté aux enjeux et besoins des industriels comme des collectivités.

Lancé par le Premier ministre Edouard Philippe à l'occasion du Conseil national de l'industrie en novembre 2018, et relancé pour la période 2023-2027 par le Président de la République Emmanuel Macron, le programme national Territoires d'industrie est une stratégie de reconquête industrielle par les territoires (développement des compétences industrielles, formation, mobilité des salariés, écosystèmes d'innovation, attractivité des territoires et des métiers industriels, accélération de la transition écologique, revitalisation des friches industrielles...).

TEMPS II

Poursuivre et amplifier la réindustrialisation par et pour les territoires

Le 11 mai 2023, le Président de la République présente l'objectif de faire de la France la championne de l'industrie verte en Europe et annonce le lancement d'une nouvelle phase du programme Territoires d'industrie.

L'ambition nationale d'une industrie souveraine et décarbonée ne saurait se passer des territoires : les acteurs locaux sont au cœur du projet industriel de par leur connaissance du terrain, de ses défis et enjeux. En 2023, la France 2030, Territoires d'industrie répond aux enjeux immédiats et annonce le passage à l'échelle locale en accompagnant la structuration des projets et en favorisant les synergies entre élus et industriels. Pour cette nouvelle phase, Territoires d'industrie conserve ainsi son approche **accidentée** des projets et sa **gouvernance tripartite** :

- LOCALE** : Démarche animée par un binôme élu-industriel appuyé par un chef de projet
- RÉGIONALE** : Copilotage État/Région pour coordonner la démarche, définir les orientations stratégiques
- NATIONALE** : Sous le commandement de l'Affaire de services et du déploiement opérationnel des engagements pris par l'État et les opérateurs partenaires

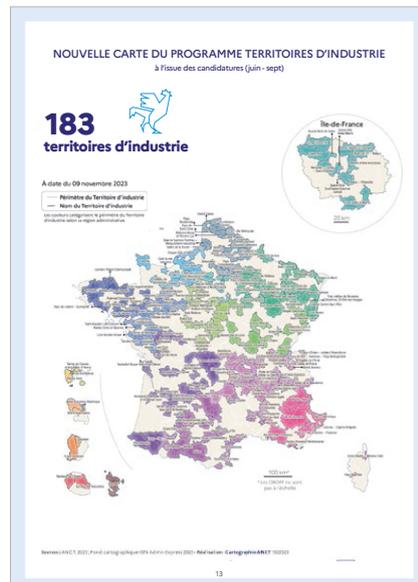
Cadrez de pilotage :

- Ministère de l'Industrie
- Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires
- Régions de France
- Présidence de la République
- France Industrie

4 AXES

- ACCELERER LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE** des Territoires d'industrie
- FAIRE DES TERRITOIRES DES ECOSYSTEMES D'INNOVATION AMBITIEUX**
- LEVER LES FREINS AU RECRUTEMENT, DEVELOPPER LES COMPETENCES** dans des territoires industriels attractifs
- MOBILISER UN FONCIER INDUSTRIEL ADAPTE** aux enjeux et besoins des industriels, comme des collectivités

12



100 millions d'euros d'investissement

DÉVELOPPER EN TERRITOIRES D'INDUSTRIE DES CHAINES DE VALEUR INDUSTRIELLES CLÉS POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE

En lien avec les objectifs d'accélération de la transition écologique et de réindustrialisation des territoires, 100M€ seront déployés dès 2024, dans le cadre du Fonds Vert, afin de soutenir des projets d'investissements industriels structurants et aux impacts positifs notamment en matière de transition écologique.

QUELS PROJETS PEUVENT ÊTRE FINANCÉS ?

Les projets retenus seront principalement des **projets d'investissements industriels structurants et ambitieux sur le plan environnemental** (ex : projet exemplaire en matière de production de l'environnement et de gestion des ressources, de décarbonation, de génie écologique, etc.) et qui contribuent à l'émergence, au renforcement et/ou la réindustrialisation de **chaînes de valeur industrielles clés pour la transition écologique**.

Des projets contribuant au développement des compétences en lien avec ces mêmes chaînes de valeur pourront également être accompagnés, ainsi que des projets situés dans des territoires confrontés à des « chocs industriels ».

Ces projets, soutenus par les collectivités locales concernées, devront être situés en territoires d'industrie et s'inscrire en lien avec la stratégie industrielle des territoires.

COMMENT DÉPOSER UN DOSSIER ?

Les demandes d'aides peuvent être déposées au fil de l'eau sur Démarches simplifiées via la plateforme Aides Territoires à compter de janvier 2024. Un cahier d'accompagnement à destination des porteurs de projet apportera les précisions utiles.

Le dispositif coordonné par la DGALN, la DGE et la Délégation aux Territoires d'industrie sera géré de manière déconcentrée par les Préfets de région avec l'appui de FADEME et en concertation avec les Conseils régionaux.

Exemples de chaînes de valeur ciblées

À titre d'exemple, les projets soutenus pourront relever des secteurs suivants :

- Économie pour le développement du profilé biomécanique ;
- Nouvelles mobilités durables ;
- Nouveaux matériaux et requalification des filières agroalimentaires ;
- Requalification de biens de consommation courants ;
- Recyclage de matériaux ou matières premières, à l'économie circulaire et au démarrage, ou à la revitalisation de chaînes de valeur ;
- Stratégie de diversification pour des territoires fragiles dont l'économie est impactée par le changement climatique.

19

<https://www.economie.gouv.fr/le-gouvernement-selectionne-183-nouveaux-territoires-dindustrie#>

« Territoires d'industrie s'inscrit dans l'ambition nationale d'une industrie souveraine et décarbonée passant par les territoires. Les acteurs locaux, de par leur connaissance du terrain, de ses spécificités et de ses enjeux sont les plus à même de relever ces défis collectivement. Dans le cadre de la nouvelle phase du programme viennent d'être labellisés les Territoires d'Industrie du Pays Vitryat et de Sud Meuse Nord Haute Marne, dont Haffner Energy participe à la gouvernance. Leur plan d'actions, dont la transition écologique est au cœur, incarne ces synergies entre élus et industriels. »



JEAN-BAPTISTE GUEUSQUIN
Directeur du programme
Territoires d'industrie



La Région Grand Est, berceau du développement de Haffner Energy : un territoire doté d'une forte culture industrielle

Sur les 183 Territoires retenus au niveau national pour cette seconde phase 2023-2027, 21 d'entre eux sont situés dans la Région Grand Est.

Parmi eux, trois Territoires d'industrie au sein desquels Haffner Energy est particulièrement engagée et a souhaité s'investir encore davantage : « Pays Vitryat » autour de 3 EPCI (Communauté de Communes de Vitry, Champagne et Der, Communauté de Communes de Côtes de Champagne et Val de Saulx et Communauté de Communes de Perthois-Bocage et Der), « Sud Meuse Nord Haute Marne » autour de 4 EPCI (Grand Saint-Dizier Der et vallées, Communauté de communes des Portes de Meuse, Communauté de communes du Bassin de Joinville en Champagne, et Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud), et « Pays Chalonnais » autour de 3 EPCI (Châlons en Champagne Agglo, Communauté de Communes Région de Suippes, et Communauté de Communes de la Moivre à la Coole).

Haffner Energy, acteur économique engagé dans la réindustrialisation verte des territoires avait en effet activement soutenu et contribué à la candidature de ces trois territoires et a souhaité s'investir plus particulièrement en devenant binôme élu-industriel des Territoires d'industrie « Pays Vitryat » et « Sud Meuse Nord Haute-Marne » au regard de ses projets de développement.

« Le projet industriel de Haffner Energy dans le Grand Est s'inscrit pleinement dans notre ambition de faire de la région un territoire industriel compétitif et innovant. C'est aussi le fruit de la mobilisation de l'Etat, des villes de Saint-Dizier, Vitry-le-François et Châlons Agglo et du GIP Haute-Marne dans le cadre de France 2030. L'annonce récente des nouveaux territoires d'industrie, conforte notre place de leader français de la réindustrialisation.

Avec plus de 90% du territoire régional couvert par des forêts et des espaces agricoles et viticoles, la biomasse est un potentiel énorme qui doit nous permettre de réduire notre dépendance aux énergies fossiles. Nous sommes très fiers de donner à des acteurs économiques les clés pour écrire leur histoire localement : notre objectif est de faire du Grand Est un véritable laboratoire européen de la transition écologique ».



FRANCK LEROY
Président de la Région
Grand Est



La labélisation « Territoire d'industrie » : une chance pour Haffner Energy et les industriels du territoire

Forte du succès de la première phase du programme, la deuxième phase vise à poursuivre et amplifier la dynamique de réindustrialisation dans les territoires via notamment une offre de services renforcée annoncée dans le cadre de la loi relative à l'industrie verte adoptée le 23 octobre dernier.

En lien avec les objectifs d'accélération de la transition écologique et de réindustrialisation des territoires, 100 M€ par an seront en effet déployés dès 2024 à destination des Territoires d'industrie labélisés, dans le cadre du Fonds Vert, afin de soutenir des projets d'investissements industriels structurants et aux impacts positifs notamment en matière de transition écologique et énergétique, à l'image des projets de Haffner Energy.

En complément de ce soutien financier, les Territoires d'industrie pourront bénéficier d'une offre complète d'ingénierie afin de faciliter la structuration des projets.

Les territoires labélisés se verront enfin dotés enfin d'un chef de projet co-financé par l'Etat ayant pour mission d'appuyer le binôme élu-industriel ainsi que de piloter et d'animer la démarche au niveau local.

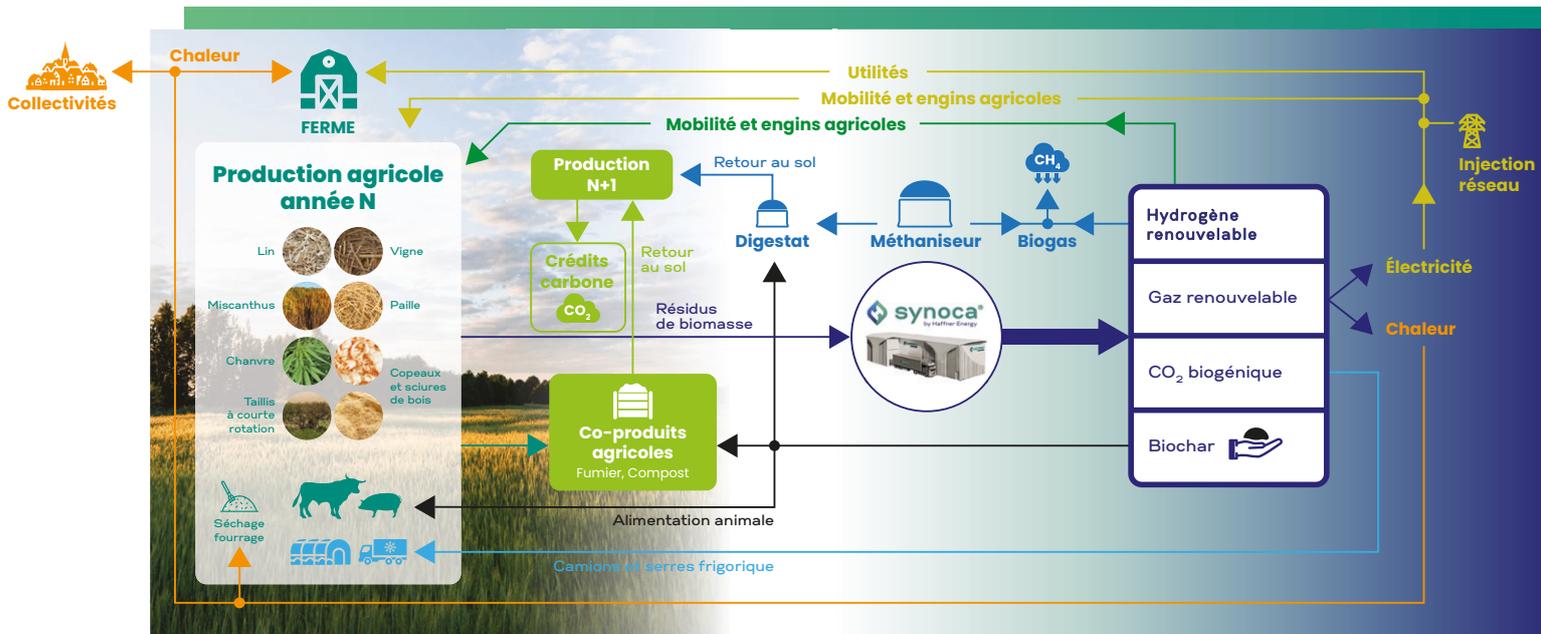
La réindustrialisation selon Haffner Energy, l'agrégation d'initiatives locales positives au service d'une ambition globale : la régénération de la planète

Si la technologie de Haffner Energy se veut une solution pérenne permettant de relever le défi global de la décarbonation, elle trouve un intérêt particulier dans la collaboration des territoires et de leurs acteurs, qu'ils soient producteurs de biomasse, viviers de talents ou incubateurs d'initiatives positives, qui tous viennent nourrir et porter des projets conçus avec Haffner Energy, autour de sa technologie.

Le procédé de thermolyse développé par Haffner Energy présente une très grande adaptabilité, permettant de valoriser tout type de résidus de biomasse et générant ainsi de nouveaux débouchés, en circuit court, pour les producteurs locaux de cette matière première jusqu'ici souvent inexploitée (agriculteurs, viticulteurs, sylviculteurs...) sourcée localement et entretenant ainsi l'emploi local et non délocalisable. Un argument de plus qui justifie les moyens mis en œuvre par Haffner Energy pour poursuivre une ambition toujours intacte : décarboner les usages sans rogner sur la compétitivité.

Exploitation de la biomasse, implantation de modules industriels : la technologie développée par Haffner Energy permet ainsi non seulement des énergies renouvelables, mais elle génère aussi un impact positif en début de chaîne pour les producteurs de biomasse, en milieu de chaîne pour ses clients qui produiront leur propre énergie verte grâce aux modules Haffner Energy, et enfin en bout de chaîne, pour le consommateur, car la technologie de Haffner Energy permet la mise à disposition sur le marché d'une énergie verte, produite localement à partir de ressources locales durables.





Le procédé de thermolyse de Haffner Energy permet par ailleurs de coproduire du biochar, méthode la plus avancée pour la séquestration du CO₂ de l'atmosphère.



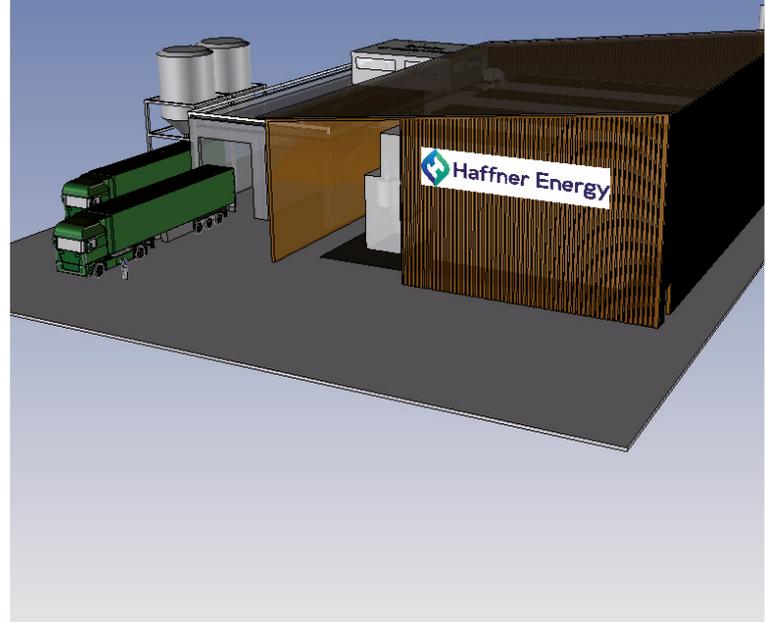
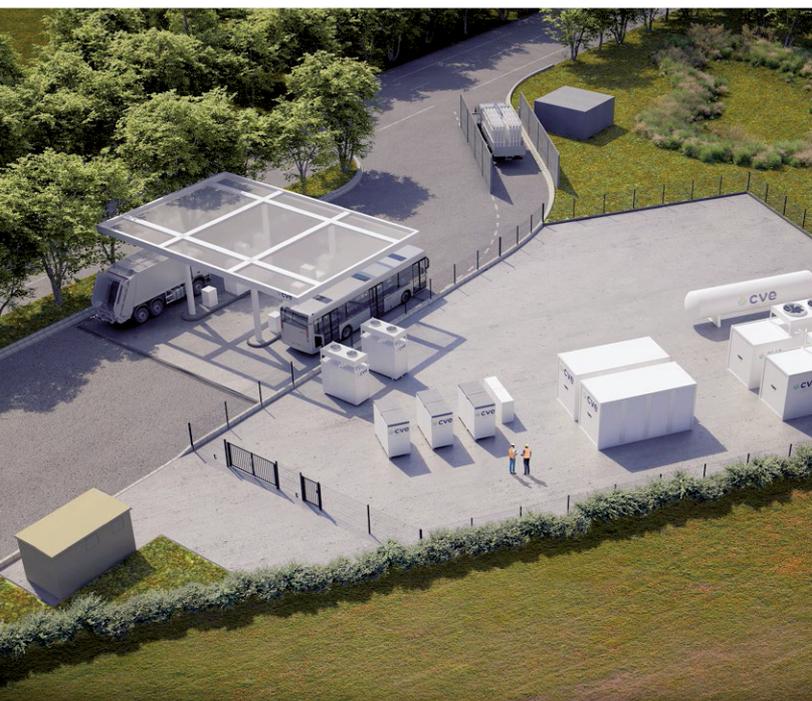
Lors du procédé de thermolyse de la biomasse, les résidus de biomasse sont transformés en biochar, un charbon végétal qui, entre autres qualités, permet de séquestrer le CO₂ de l'atmosphère et rendre ainsi le procédé de production carbone négatif en analyse complète du cycle de vie. Le biochar revêt une valeur agronomique en tant qu'amendement des sols et une valeur économique, notamment via les crédits carbone qui lui sont associés sur le marché volontaire (certificats d'élimination du carbone ou CORCs). Jouant le rôle de « puits de carbone », le biochar fait ainsi de la technologie développée par Haffner Energy une technologie véritablement carbone-négative et lui confère la capacité de contribuer à la régénération de l'environnement.



Haffner Energy partenaire de Châl'Hy, un projet ambitieux et inédit en Champagne, terrain propice à la décarbonation des usages

Le projet Châl'Hy met en lumière la confiance que de nombreux partenaires locaux accordent à la technologie développée par Haffner Energy.

Désigné lauréat de l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Soutien financier à la Création et au développement d'activités industrielles à faible impact environnemental » de Châlons Agglo le 10 novembre 2023, ce projet vise l'implantation d'un hub industriel de production d'hydrogène et de gaz renouvelable à horizon 2026/2027 dans le bassin châlonnais. Porté par CVE, producteur indépendant français d'énergies renouvelables en partenariat avec Haffner Energy, ce projet se fera en deux temps.



Le premier volet est une unité de production et de distribution d'hydrogène renouvelable par électrolyse de l'eau qui contribuera à décarboner la mobilité lourde des transporteurs et logisticiens locaux et de passage, ainsi que l'industrie du territoire. Ce volet est porté par CVE avec le soutien de la Banque des Territoires. Le second volet du projet Châl'Hy est une unité de production de chaleur renouvelable par thermolyse de la biomasse, grâce à la solution SYNOCA® développée par Haffner Energy. L'installation d'un module conçu par Haffner Energy permettra de valoriser des résidus de biomasse, notamment sylvicoles. Ce volet répondra aux besoins de chaleur industriels et urbains locaux, après une phase d'étude portée par CVE et Haffner Energy qui disposeront, en plus, d'un accompagnement sur mesure de la collectivité.



Le projet Chârl'Hy prend tout son sens à Châlons Agglo, situé sur un hub routier majeur et où l'activité économique locale est en plein essor. CVE, en partenariat avec Haffner Energy, répondra ainsi aux objectifs de l'AMI de participer au dynamisme et à la transition écologique et énergétique des entreprises du bassin châlonnais, qui se veut durable et exemplaire.

Ce projet a été pensé afin de favoriser les synergies au niveau local. D'un point de vue commercial, il permettra de proposer une offre complète de solutions à destination des industriels locaux. D'un point de vue territorial, il fédérera les collectivités et les mondes agricoles, industriels et urbains autour de la réalisation du projet et créera ainsi une véritable dynamique territoriale et circulaire au service de la qualité du cadre de vie et de la décarbonation des usages.

Ce projet démontre que la création de synergies au niveau local entre des acteurs économiques bien implantés sur le territoire n'est pas un vœu pieux mais peut au contraire se matérialiser efficacement.



Le projet NedE'Hy, en partenariat avec Nedey, de station de production et de distribution d'hydrogène renouvelable

Avec le projet NedE'Hy, Haffner Energy matérialise une nouvelle fois ses avancées dans l'accompagnement de la transition énergétique des territoires.

C'est la solution HYNOCA® basée sur la technologie unique de Haffner Energy de thermolyse de la biomasse qui a été sélectionnée pour équiper NedE'Hy. Cet ambitieux projet de station de production et de distribution d'hydrogène renouvelable fabriqué à partir de résidus de biomasse sylvicole est porté par un consortium d'acteurs locaux emmenés par le concessionnaire automobile Nedey Automobiles, et sera implanté à Brognard (Doubs).



Ce projet a été conçu et présenté à l'ADEME dans le cadre de l'appel à projet écosystèmes territoriaux hydrogène (EcosysH2) par un consortium d'acteurs majoritairement locaux dont Nedey, futur distributeur de l'hydrogène renouvelable produit par la station, mais aussi Pays de Montbéliard Agglomération, acteur régional engagé pour la transition énergétique du territoire, ainsi qu'une scierie du groupe Suisse Corbat, acteur de la filière bois et producteur de biomasse localement sourcée. À leurs côtés, d'autres collectivités locales et PME régionales ont exprimé leur vœu de faire partie du consortium.

Leur démarche met en lumière la possibilité pour des acteurs venant de secteurs d'activité variés, d'œuvrer ensemble au service d'une ambition commune : créer et alimenter en hydrogène renouvelable un nouvel écosystème local affranchi des énergies fossiles.

La technologie de Haffner Energy au service de solutions locales, circulaires et durables

Parmi les trois déclinaisons de la technologie de Haffner Energy déjà évoquées plus haut (SYNOCA®, SAFNOCA® et enfin HYNOCA®), c'est cette dernière solution, HYNOCA® (dédiée à la production d'hydrogène renouvelable) qui a été retenue dans le cadre du projet NedE'Hy, tant pour ses vertus énergétiques qu'écologiques (grâce à la coproduction de biochar, ce procédé a une empreinte carbone neutre ou négative) et sa capacité à s'inscrire dans une dynamique locale.

La pertinence de la solution HYNOCA® a d'ailleurs été récemment saluée par le prix INOVANA, concours régional de l'innovation des valorisations non-alimentaires des agro-ressources remis par Agria Grand Est, l'ADEME, la Région Grand Est en partenariat avec Groupama Grand Est et Crédit Agricole Lorraine.

Avec le projet NedE'Hy, Haffner Energy confirme sa capacité et sa volonté d'être un partenaire de premier choix dans le développement de projets ambitieux tels que celui de Brognard. Ce projet de production et de distribution d'hydrogène renouvelable se veut répliquable partout où la biomasse est disponible et exploitable, établissant alors la preuve qu'un modèle économique circulaire et vertueux est possible, modèle qui donne l'occasion à Haffner Energy de réaffirmer son ambition : permettre la production d'une énergie renouvelable et accessible partout et pour tous.



Haffner Energy engagé dans les écosystèmes de valorisation de la réindustrialisation verte

La Communauté du Coq Vert est une communauté de dirigeants et de dirigeantes convaincus de la nécessité d'agir et déjà engagés dans la transition écologique et énergétique. Lancée par Bpifrance, en partenariat avec l'ADEME et le ministère de la Transition écologique, cette Communauté a vocation à favoriser le partage d'expertise entre entrepreneurs engagés. A ce jour, elle rassemble plus de 1800 entrepreneurs engagés pour le Climat.

Haffner Energy a rejoint cette communauté en février 2023 dans le cadre de son engagement de longue date dans la transition écologique et énergétique.



Lancée en octobre 2017 par Bruno Le Maire, Ministre de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, la French Fab incarne les entreprises, acteurs économiques, institutions et sites industriels situés en France qui se reconnaissent dans la volonté de développer l'industrie française. Haffner Energy en est membre depuis mars 2023.

Haffner Energy est l'un des 500 adhérents de B4C engagés pour la Bioéconomie. B4C est le réseau de référence de la bioéconomie en France, en Europe et à l'international. Notre équipe de 40 spécialistes travaille au service de plus de 500 adhérents, depuis l'amont agricole jusqu'à la mise sur le marché de produits finis. Nous encourageons la bioéconomie, accompagnons les projets de nos adhérents, favorisons les rencontres et la dynamique collective.



Haffner a rejoint en 2023 l'association régionale Terrasolis, le pôle d'innovation dédié à l'agriculture bas Carbone en Grandes Cultures. Avec son réseau pluridisciplinaire d'une cinquantaine d'adhérents et l'appui de son site démonstrateur, Terrasolis accompagne les acteurs des filières agricoles et des territoires à atteindre les objectifs de neutralité Carbone.

Démarche Grand Est Région Verte : Haffner Energy contribue à la démarche Grand Est Région Verte, dont l'objectif est de contribuer à décliner localement et concrètement les ambitions nationales de la planification écologique. Haffner Energy a ainsi participé à ce titre à la COP territoriale organisée à Metz le 14 novembre dernier en présence du Ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires, Monsieur Christophe Béchu.





NOTES

A series of horizontal dashed lines spanning the width of the page, intended for writing notes.



NOTES

A series of horizontal dashed lines spanning the width of the page, intended for writing notes.



À PROPOS DE HAFFNER ENERGY

Société familiale cotée, cofondée et codirigée par Marc et Philippe Haffner, acteur de la transition énergétique depuis 30 ans, Haffner Energy conçoit et fournit des solutions innovantes de décarbonation pour les acteurs de la mobilité, de l'industrie, et les collectivités. Ses solutions HYNOCA®, SYNOCA® et SAFNOCA®, fondées sur la thermolyse de la biomasse, technologie protégée par 15 familles de brevets, permettent à ses clients de produire localement de l'hydrogène et du gaz renouvelables ainsi que d'autres énergies vertes telles que le « Sustainable Aviation Fuel » (carburant d'aviation durable), tout en capturant du carbone de l'atmosphère grâce à la coproduction de biochar.

Plus d'informations sur www.haffner-energy.com

CONTACTS PRESSE

HAFFNER ENERGY

Laure Bourdon +33 (0)7 87 96 35 15

laure.bourdon@haffner-energy.com

CLAI

Valentine Serres +33 (0)7 78 41 45 91

Thibault Lecauchois +33 (0)7 84 58 77 11

haffnerenergy@clai2.com

